



**TROPHÉE SENIORS DU GOLF DES 24 HEURES  
GOLF DES 24 HEURES-LE MANS  
JEUDI 19 ET VENDREDI 20 OCTOBRE 2023  
REGLEMENT DE L'ÉPREUVE**

Epreuve Fédérale qui répond au cahier des charges des « Trophées seniors » 2023

**I : FORMULE**

36 trous en Stroke Play, 1 tour par jour.

- Mercredi 18 octobre : Entraînement. Réservation des départs au 02.43.42.00.36
- Jeudi 19 octobre : Premier tour
- Vendredi 20 octobre : Deuxième tour

**II : SÉRIES, REPÈRES DE DÉPARTS, NOMBRE DE PARTICIPANTS**

Le nombre des participants est limité à 90.

- MESSIEURS : Une série, pas de limite d'index, repères jaunes
- DAMES : Une série, pas de limite d'index, repères rouges

**III : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la ffgolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou d'une Fédération étrangère reconnue.
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand prix / Trophée Seniors antérieurs.
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, et atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié MyFFGolf.
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- avoir 50 ans ou plus, à la veille de l'épreuve.

**IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION**

- 1 Le Mérite National Senior.
- 3 L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- 4 L'ordre de réception des inscriptions.

## V : LES INSCRIPTIONS, LISTE DES INSCRITS

Inscription avant **le mardi 3 octobre 2023 à 12h au plus tard, l'inscription se fait OBLIGATOIREMENT sur :**

<https://www.helloasso.com/associations/golf-des-24-heures/evenements/inscription-trophee-seniors-le-mans-2023>

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement. La liste des inscrits sera publiée le lundi 9 octobre à partir de 18h00 sur : [www.golfdes24heures.fr](http://www.golfdes24heures.fr)

## VI : DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs s'acquittent en avance du droit d'engagement : Inscription et paiement OBLIGATOIRE en ligne en suivant le lien ci dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/golf-des-24-heures/evenements/inscription-trophee-seniors-le-mans-2023>

- Pour les joueurs extérieurs 90 €
- Pour les membres du **golf des 24 heures** : 30 €

## VII : DÉPARTS

(les départs des dames seront répartis dans un seul ou plusieurs blocs séparés)

La consultation des horaires du 1<sup>er</sup> tour pourra se faire à partir du Mercredi 18 OCTOBRE à partir de midi sur le portail licencié Myffgolf.

ou sur le site internet du club :

[www.golfdes24heures.fr](http://www.golfdes24heures.fr)

ou en téléphonant aux heures d'ouverture du secrétariat au : 02.43.42.00.36

- 1er jour : la liste des départs se fera par ordre d'index, coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs).

2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, les départs seront par ordre décroissant.

## VIII : MARQUES DE DÉPART

Messieurs : repères jaunes

Dames : repères rouges

## IX : PRIX

Série Amateurs Messieurs : 3 prix bruts,  
plus un prix Seniors 2 brut, plus un prix Seniors 3 brut  
Série Amateurs Dames : 3 prix bruts.

**X : DEPARTAGE**

En cas d'ex æquo pour le 1° prix brut, play-off en " mort soudaine " sur le 18. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou.

**XI : REMISE DES PRIX**

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le vendredi 20 octobre une demi-heure après le dernier arrivé au club-house. Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire. A défaut, ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

**XII : COMITE DE L'EPREUVE**

Le Président de la commission sportive du club ou son représentant

Un membre de la commission sportive du club

Le directeur du club